



Compromis de vente et lettre recommandée avec accusé

Par **titoune**, le **21/07/2016** à **10:28**

Bonjour,

j'ai signé un compromis de vente le 20 mai de cette année. Le délai de rétraction est de 7 jours à partir de la première présentation de la lettre avec accusé. Or à ce jour, nous n'avons toujours eu aucune présentation de cette lettre. Cela va faire 2 mois. Je trouve cela bizarre. Ce n'est pas la première fois que j'achète et je n'ai jamais attendu cette lettre aussi longtemps. Y a-t-il un délai pour que l'agence immobilière envoie cette lettre. J'ai contacté l'agence à plusieurs reprises. Elle me dit qu'elle l'envoie mais je n'ai rien. Cela m'inquiète sachant que j'ai versé déjà 8.000 euros.

Merci.